

Les socialistes ont compris tout autrement la politique : former des fonctionnaires est utile, sans doute, mais la vie de l'humanité dépend d'autres besoins et c'est à s'appliquer à les connaître, à en mesurer l'importance, à les satisfaire, sans que personne soit exclu, que l'on connaît le véritable homme politique. Avec l'étude on s'aperçoit vite que les mœurs, la formation, et la répartition des richesses, sont fonction des institutions, que l'organisation sociale d'un état ne peut pas être la même dans une théocratie, dans un royaume absolu, dans un gouvernement constitutionnel et dans une démocratie, qu'un mode déterminé de gouvernement correspond nécessairement à un état social qui en dérive inévitablement. En sorte que le penseur, en observant l'état social d'un peuple, peut dire quel est le gouvernement qui lui convient le mieux.

Après avoir examiné toutes les formes gouvernementales de la France de la révolution à nos jours, on se rend compte que, pour donner satisfaction aux tendances générales de la population, il faut en un mot, que tous les citoyens, ayant une égale part de la souveraineté, puissent recevoir une éducation qui leur permette de mesurer la portée de leurs droits et devoirs, de la loi sociale, que tous aient intérêt à défendre leur Patrie, chacun devant consacrer un temps égal à former un soldat : de là la loi militaire.

Mais ces lois sont incomplètes, une part d'injustice s'y trouve encore et de plus, on n'a pas été aller plus loin ! On ne donne tout de former des électeurs instruits et des soldats vaillants. La tâche républicaine doit être ainsi bornée à deux points : l'éducation sans doute, mais qui embrasse tout un bien fait partie des fonctions sociales. Une République démocratique ne se doit-elle pas à tout ce qui tient à la vie et à l'activité humaines ? La genèse de la production, l'organisation du travail qu'elle nécessite, la répartition des richesses qui en sont le résultat, la diffusion des connaissances humaines, scientifiques, techniques, artistiques, sont-elles donc choses étrangères à l'homme d'Etat ?

Si oui, républicains, ne murmurez pas quand les ralliés viennent parmi vous et vous disputent le pouvoir, car ils y ont un droit égal au vôtre. Vous voulez la République sans doute, mais vous faites servir à leur puissance capitaliste, l'est-ce pas chose étrange ?

Cela vous choque, vous sentez qu'il y a quand même un abîme entre eux et vous ? Et vous ne vous rendez pas compte de ce que vous faites ? Recherchez les sources de la vie, et si vous faites abstraction de vos petites ambitions, de vos mesquines inimitiés, vous verrez que les socialistes, que vous combattez, quand vous n'avez pas besoin de leurs votes, ont trouvé la véritable voie républicaine.

Nous reviendrons sur ce sujet, en détail, — quitte à — nous disons peut-être par vous convaincre.

EMILE MOREAU.

INFORMATIONS

La Société protectrice des animaux

Paris, 30 mai. La Société protectrice des animaux a tenu sa quarante-huitième séance annuelle cet après-midi, au Cirque d'hiver. M. A. Ulrich, président de la Société, a présidé.

M. le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts s'était fait représenter à cette réunion par M. Gustave Larroumet.

Après l'exécution d'un morceau de musique par le 12^e de ligne, M. M. Ulrich a prononcé une intéressante allocution. « Vous avez déjà pu constater les immenses progrès que, depuis quelques années, nos doctrines ont fait dans l'esprit public français. De jour en jour, on comprend mieux que la sensibilité n'est pas seule en cause, que la protection stricte des animaux n'est pas seule en jeu, mais que la dignité humaine, l'éducation morale et la civilisation tangible de la nation, ainsi que nos intérêts matériels eux-mêmes, sont intimement liés à la disparition des brutalités et des mauvais traitements. »

On a alors distribué les récompenses qui se répartissent ainsi qu'il suit : 123 lauréats ; 4 médailles d'honneur, 4 médailles d'or, 11 médailles de vermeil, 104 médailles d'argent, 202 médailles de bronze, 83 rappels de médaille, 720 mentions honorables.

FILLE PARRICIDE

Meaux, 30 mai. Une femme, mariée à un riche fabricant de Meaux, a été arrêtée hier, à Meaux, par la gendarmerie, chargée du service du canal de l'Ouche, à Clay-Souilly.

LES DEUX COSSSES

PAR PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

MAISON ZÉPHYRINE, LA LIMACE ET C^{ie}

La cérémonie de ces dames

Puis, il se rappela les prisons de Paris, maisons d'arrêt ou de correction, qu'il avait toutes visitées, histoire de se faire une opinion sérieuse sur le système cellulaire ou le système de détention en commun, bien préférable à tous égards, affirmait-il.

Quelques centales aussi : beaucoup, près de Caen, qu'il n'aimait pas à cause de l'humidité du climat ; Nîmes, où il faisait trop chaud et où le directeur volait impudemment sur la boisson aromatisée, offerte aux détenus ; Clairvaux, où il avait connu

Avant-hier soir, cette misérable était venue demander l'hospitalité à son père. Après une discussion assez violente pour des questions d'argent, M. Boulton fit coucher sa fille sur un matelas dans sa chambre. Au bout de quelques instants, entendant du bruit, il demanda ce qui se passait. Mais presque aussitôt un homme se précipita sur le cantonnier, et aidé de la femme Michard elle-même, il passa une corde autour du cou du pauvre homme et chercha à l'étrangler.

On craint que le complice de la femme Michard, titre du vieux cantonnier, est l'homme avec qui elle vit à Paris. Le vol paraît être le mobile de cette tentative d'assassinat. La police recherche activement les auteurs de cette criminelle agression.

M. Boulton n'a heureusement aucune blessure sérieuse, il en sera quitte pour prendre quelques jours de repos.

UN DISCOURS DE M. LÉPINE

Alger, 30 mai. M. Lépine, gouverneur général de l'Algérie, a présidé hier la distribution des récompenses aux exposants du Concours agricole de Mascara.

Il a prononcé à cette occasion un discours qui emprunte aux récents troubles antisémites un intérêt particulier. Nous croyons devoir citer la conclusion :

Messieurs, l'homme qui vous parle est le serviteur d'une idée, l'instrument conscient et convaincu d'une grande entreprise. Il n'a pas été séduit, il n'est venu ici par l'appât d'une situation, par l'attrait d'un rang fastueux ni dans ses goûts, ni dans son habitude ni dans ses goûts.

Tout ce qui pouvait flatter l'ambition d'un fonctionnaire, il l'avait ailleurs sans lutte, sans fatras, sans déclaration d'intention, sans fausse promesse, sans faux espoir, sans place, mais il a su qu'il y avait ici une œuvre à reprendre, du bien à faire, peut-être.

Comme le soldat qui marche au canon, il a tout quitté pour marcher en tête du devoir ; voilà la seule réponse qu'il me convienne de faire à des attaques injustifiées. Je la puis dans ma conscience d'honnête homme qui de sa vie n'a dit que ce qu'il croyait être vrai, qui n'a jamais rien promis qu'il ne sût pouvoir tenir. C'est là ma force, ma seule force ; je suis résolu à marcher droit mon chemin et à aller de l'avant.

J'y trouverai encore des obstacles, faits d'intérêts, alarmés ou blessés, de haines attisées, de passions ameutées ou d'inertie volontaire. Je passerai outre, grâce à votre appui. J'ai jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à ce que mon but soit atteint, mon sang et mon âme. Je ne suis ni complaisant ni lâche, mais je suis un homme heureux, successeur, qui ne connaît pas mes traverses, un sol mieux cultivé, des richesses mieux exploitées, plus d'aisance, de commerce et de paix que je n'en ai trouvé.

LE MONTÉNÈGRE ET LA BULGARIE

Belgrade, 30 mai. Une entrevue entre le prince Nicolas de Monténégro et le prince Ferdinand de Bulgarie a eu lieu à Abbazia, en présence du ministre de Russie à Cetinje.

Elle a été marquée par la conclusion d'une entente à l'égard de la Bulgarie, au sujet de la délimitation de leurs sphères d'influence dans les Balkans, qui aurait été approuvée par la Russie.

BAPTÊME SANGLANT

New-York, 30 mai. La petite ville d'Almy (Tennessee), sur la ligne du chemin de fer Cincinnati Southern, a été le théâtre d'une bagarre sanglante.

Un grand nombre de mineurs, qui composent la majorité de la population de la ville, s'étaient réunis au temple avec leurs familles pour assister à un baptême.

Pendant la cérémonie, les sicurs West et Phillips ont eu une violente altercation. West a engagé Phillips à sortir dans la rue pour vider le différend ; mais, Phillips ayant refusé, West a tiré un revolver de sa poche et a ouvert le feu sur son adversaire, qui a aussitôt riposté. Plusieurs balles ont été échangées, et bientôt les deux adversaires tombaient morts.

Quelques balles se sont égarées et, parmi les invités au baptême, trois hommes et deux femmes ont été blessés plus ou moins grièvement.

Dernière Heure

Les Députés anti-sémites algériens

Marseille, 30 mai. Les nouveaux députés antisémites algériens, MM. Drumont, Faure, Marchal et Morinaud, sont arrivés hier après-midi par le Général-Chaix ; cinq mille personnes environ les attendaient.

A leur débarquement, des cris divers se sont fait entendre et des bagarres ont eu lieu ;

M. Morinaud a reçu un coup de canne plombée sur la tête.

Toute la soirée, des manifestations ont eu lieu au cours desquelles des cris nombreux de « A bas Drumont ! » ont retenti à ceux de « Vive Drumont ! », que poussaient les antisémites marseillais.

Paris, 30 mai. MM. Drumont, Faure, Marchal et Morinaud, sont arrivés à Paris, à 10 h. 55 m. ; ils ont été reçus par les rédacteurs de la Libre Parole et de nombreux amis.

Sur le parcours de la gare à la Libre Parole, de nombreuses manifestations se sont produites, qui se sont renouvelées devant la Libre Parole.

La, quelques coups ont été échangés entre les socialistes et les antisémites. Une personne a été assez grièvement blessée.

Cinq arrestations ont été opérées.

Fantaisies guerrières

On assure que, pendant la guerre sino-japonaise, les armées du Ciel-Empire, fidèles à leurs traditions, ne s'avancèrent jamais que précédées de monstres horribles, de tarasques géantes, de guerriers harnachés de terribles armures et la face couverte de masques formidables pour porter l'épouvante dans les rangs des ennemis.

Ce qui se passe en ce moment en Amérique rappelle un peu cette manière de comprendre la guerre, et ferait croire que les nations très jeunes ont beaucoup de similitudes avec les peuples très vieux.

Les journaux des États-Unis, en effet, sont chaque jour remplis de stupéfiant détails sur les diaboliques engins conçus par les ingénieurs de l'Amérique, et sur les tentatives de ces derniers, ou l'illustration rendue encore sur les horreurs du texte, glacerait d'effroi des cœurs moins résolus que ceux des Espagnols. On en jugera par quelques citations de la Revue des Revenus qui a eu la curiosité de noter les détails de ces inventions militaires des patriotes américains.

Dans le nombre, il en est dont le nom seul fait frémir, nous voulons parler de la « flotte moussique », composée de tous les navires marchands armés à la hâte de canons à tir rapide et destinée à harceler sans relâche les escadres ennemies ; il y a aussi les torpilles à bicyclette, les mines de torpilles et de torpilles, sans compter celles qui ne pouvaient naître que dans l'imagination yankee, témoin cette « torpille à pédales » qui réunit et utilise à la fois tous les avantages du bateau, du chariot, du vélo, du canot, du scaphandre et de la bicyclette.

Un inventeur lui donne aussi le nom tout bête d'aquapède. Elle se compose d'un cigare percé d'un large trou où se place, comme dans les chevaux de carton destinés aux enfants, un scaphandre armé d'une lampe électrique, qui illumine les espaces sous-marins, d'un guidon qui fait mouvoir le gouvernail, de deux pédales qui actionnent l'hélice et mettent l'appareil en mouvement.

À la pointe du cigare est fixée une torpille que le scaphandre, lancé de toute la vitesse de ses jambes, court à l'instar dans les flancs du navire. Cet engin, capable, paraît-il, de faire sauter en un clin d'œil le plus fier cuirassé, est surtout recommandé aux volontaires aventureux, aux tirailleurs indépendants, qui pratiquent la guerre en fantaisistes et se plaisent aux exploits singuliers ; l'inventeur n'oublie seulement de dire ce qu'il adient de l'homme au moment de l'explosion.

Après la « torpille à pédales », la description de l'« arrost » et du « cerf-volant torpilleur » paraîtrait puérile et empreinte même de quelque banalité.

Avec l'« oscillateur électrique » de M. Testa, nous rentrons dans le domaine du merveilleux. Basé sur les mêmes principes que la télégraphie sans fils récemment expérimentée en Italie, cet appareil permet de transmettre à grande distance des ondes électriques qui brûlent, détruisent ou font sauter les navires.

L'inconvénient de cet engin est qu'il exige une dépense d'énergie d'environ cent millions de francs ; mais, si l'on assais qu'on en a fait en Italie, à l'aquarium de New-York, ont donné les résultats les plus satisfaisants.

On pense bien que, dans cette effervescence d'un pays tout entier, le roi des inventeurs, le sorcier de Monge-Park, M. Edison, n'aurait pas pu rester en dehors de l'impossible. Loin d'être une preuve d'indifférence, sa retraite, au contraire, ne faisait qu'attester sa saine sagesse.

Depuis longtemps déjà il est à l'œuvre et voit quelles puissances lui prête un grand intérêt. Il aurait inventé l'« Edison » ne pour pas seul, qu'il tend autour d'une ville assiégée, fondraient par des décharges électriques tous ceux qui tenteraient de la franchir. Puis ce seraient des chaînes électriques, lancées contre une armée en marche, qui porteraient la mort dans les rangs ennemis ; ces chaînes attachées à un canon, à un dynamo, seraient fixées par l'autre bout à un projectile placé dans un canon.

Enfin, on parle aussi d'une machine capable de projeter à une grande distance de l'eau chargée d'électricité à raison de 5,000 volts, et qui, paraît-il, « balayerait une armée comme un feu de paille ».

Telles sont, d'après la Revue des Revenus, les merveilles du génie destructeur en Amérique, celles dont beaucoup songer à Jules Verne et plus encore à Tartarin.

FAITS DIVERS RÉGIONAUX

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Il ne se passe pas de jour sans que des milliers d'accidents du travail viennent opérer des coupes sombres dans le monde des travailleurs.

C'est surtout le pays minier du Nord qui semble en ce moment payer un large tribut à la mort qui attend les vaillants qui succombent sur le champ d'honneur du travail.

Il y a quelques jours, les mineurs de Carvin condamnèrent deux de leurs victimes de l'effondrement de mine, à leur dernière demeure.

Samedi dernier, à Vermelles, un mineur était tué et trois autres étaient blessés dans un mouvement de cage trop rapide.

Le mort laisse une veuve et trois orphelins.

À Rimbart-les-Auchel, un ouvrier de 20 ans a été tué ces jours-ci par un coup de pioche. Telles sont les rentes des travailleurs !

On a bien raison de dire qu'en ce régime capitaliste, l'exploitation industrielle assassine plus d'êtres humains que la guerre elle-même.

UN MINEUR ASPHYXIÉ à Rimbart-les-Auchel

Un accident mortel s'est produit à la fosse 4 des mines de Marles, à Rimbart-les-Auchel. Un ouvrier, Désiré Foulon, âgé de 20 ans, demeurant à Horionville-les-Lillers, boisa dans la voie du fond de la veine Marie-Midi, à l'étage de 200 mètres, quand un éboulement considérable se produisit, ensevelissant complètement l'ouvrier. Il fallut huit heures d'un travail acharné pour parvenir à le dégager. On ne retrouva qu'un cadavre. Foulon était mort asphyxié.

Ce triste accident qui s'ajoute à ceux de Carvin et Vermelles, a produit une vive émotion à Rimbart-les-Auchel. Comme on le voit, la série des accidents de travail dans les mines de notre région se poursuit au grand désespoir des familles atteintes par ces douloureux événements.

LES FÊTES DE SAINT-MAURICE-SAINT-SAUVEUR A LILLE

La troisième journée des Fêtes de Saint-Sauveur-Saint-Maurice a encore été favorisée par un temps superbe.

Pendant toute la journée, les promeneurs ont été nombreux dans les rues de la ville.

À dix heures, eurent lieu les fêtes de nuit, sous la présidence du citoyen Dupied, adjoint délégué aux Fêtes, assisté des membres du Comité et des présidents et chefs des sociétés de musique, de la Fanfare de Saint-Sauveur, de la rue Lotin, la mise en état pour le tirage des primes.

Le tirage des primes eut lieu à onze heures, dans la même salle qu'a eu lieu, à cinq heures du soir, toujours sous la présidence du citoyen Dupied, le tirage au sort des primes offertes aux sociétés et aux chefs de musique.

Les primes offertes aux sociétés ont été attribuées : 1^{re} prime, 500 francs, à l'Union Vaubanoise, à Lille ; 2^e prime, 300 francs, aux Trompettes de Wazemmes, Lille ; 3^e prime, 200 francs, à la Jeune Fanfare de Montins-Lille ; 4^e prime, 150 francs, à l'Eclaire de la Frontière, à Tourcoing ; 5^e prime, 100 francs, à l'Harmonie Le Réveil Musical, à Lille ; 6^e prime, 75 fr. à l'Union des Trompettes d'Armentières ; 7^e prime, 75 fr. à la Musique municipale des Sapeurs-pompiers de Lille ; 8^e prime, 50 francs, au Club Moderne du Nord, à Lille ; 9^e prime, 50 francs, à la Musique de Lecelles ; 10^e prime, 50 francs, à la Solidarité Ouvrière de Roubaix.

Les primes offertes aux chefs ont été attribuées : 1^{re} prime, 75 francs, Musique de Saméon ; 2^e prime, 75 francs, l'Union fait la Force, à Bus-Warignon (Belgique) ; 3^e prime, 50 francs, l'Union Orphonique de Tournai ; 4^e prime, 30 francs, Jeune Fanfare Les Trompettes des Travailleurs.

LA FÊTE DE ST-MAMERT A ROUBAIX

La compagnie des Sapeurs-pompiers avait commencé dimanche à fêter la Saint-Mamert, la fête avait été annoncée par des saives d'artillerie dès samedi soir.

La revue a eu lieu, comme nous l'avions annoncé, sur la Place, vis-à-vis de la Bourse. La compagnie avait à sa tête la Grande-Harmonie.

Après un dîner offert par M. le commandant Hubert aux officiers et aux membres de la municipalité, les pompiers se sont rendus, vers trois heures au tir national, Grande Rue. Voici le résultat du tir :

Decollignes Alphonse, clairon, 1^{er} prix, 46 points, deux coups en blanc.
Lagache Emile, sapeur, 2^e prix, 42 fr., garniture en argent.
Pardoen Alexandre, sergent, 3^e prix, 35 fr., valet en argent.

Facon Charles, sapeur, 4^e p. 28 fr. montre argent. — Devillez François, sapeur, 5^e p. 20 fr. service à découper. — Decornet Antoine, tambour vétérin, 6^e prix, 15 fr. régulateur. — Lepere Théodore, sous-lieutenant, 7^e p. 14 fr. saurier.

Destock Pierre, sapeur, 8^e prix, 12 fr. régulateur. — Vichard, 9^e prix, 11 fr. une louche.
Hubert Alphonse, commandant, 10^e prix, 8 fr., deux coups en blanc. — Duthoit Léon, sergent, 11^e prix, 6 fr., un récipient. — Delattre Albert, sapeur, 12^e prix, 6 fr., six cutlers à café en métal. — Cornille Oscar, tambour, 13^e prix, 6 fr., tir surprise. — Velghe Marin, sergent-mécanicien, 14^e prix, 4 fr., tir surprise.

Le banquet

Hier, à quatre heures, a eu lieu le traditionnel banquet offert par le corps des pompiers. La salle du premier étage est très artistiquement décorée de trophées, d'armes, de bouquets de fusils, de drapeaux, de couleurs et de draperies algériennes ; ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales !

Derrière la table d'honneur, un rideau de verdure formé de magnifiques plantes vertes et de palmiers.

Le banquet est présidé par le citoyen Desobry, adjoint au maire de Roubaix, ayant à sa droite M. le commandant Hubert, et à sa gauche M. Cateau, vice-président de la Grande Harmonie.

Remarqués parmi les convives que nous citons au h-sard de la plume : MM. Lepers et Goutelier, adjoints au maire, Vichard, commandant, Vandeputte, conseiller municipal, Overal et Penne, lieutenants de la 1^{re} brigade de Croix, Delannoy, ancien sergent des pompiers de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, Rogez, capitaine commandant les pompiers de Croix, Delattre, conseiller municipal, Gagnon, des Pompiers de Roubaix, à ses vaillants officiers.

L'abbé, lieutenant des pompiers de Tonroing, Delannoy, lieutenant organisateur du banquet, Jovenaux, sous-lieutenant à Croix, Gilles et Flament, sous-lieutenants à Fourcoing, Delattre, sergent fourrier de la Grande Harmonie, Platel, lieutenant à Croix, vice-président du tir national, etc.

Le banquet a été très bien servi et a été coupé à six heures par un long entr'acte à 7 h. 12 les invités ont repris place à table et le repas s'est terminé au milieu de la gaieté générale.

Les toasts

M. Hubert, commandant propose un vœu en l'honneur de l'Administration municipale. C'est par de chaleureuses acclamations que cette motion est adoptée.

Le citoyen Desobry, au nom de ses collègues, remercie le corps des pompiers de la sympathie que leur témoignent les membres du Congrès des Pompiers de Roubaix, à ses vaillants officiers.

M. Hubert prend ensuite la parole pour exposer certains desiderata que M. Desobry promet d'appuyer de toutes ses forces avec ses amis au Conseil municipal, notamment au sujet de la caisse des retraites. Pns M. Hubert fait l'éloge de M. Carlos Honoré qui après 24 années de service vient enfin d'obtenir une médaille d'honneur de 2^e classe. Il remercie la presse de la bienveillance qu'elle a toujours témoignée à l'égard des pompiers roubaixiens.

Notre collaborateur Lesur, répond ensuite ; il fait l'éloge du pompier, de son esprit de sacrifice, de dévouement et d'abnégation, il salue les braves qui sont morts au champ d'honneur ; il dit que le pompier est une gloire de l'humanité, car c'est par solidarité en même temps que par un esprit de fraternité touchant qui se lance au milieu de la fumée, avec un courage et un désintéressement qui en font un héros.

Il lève son verre en l'honneur des pompiers de France et de la République !

Après lui, M. Pollet, de l'Académie, et Oudart du Journal de Roubaix, prennent la parole.

M. Rogez, capitaine commandant à Croix, termine la série des toasts en levant son verre en l'honneur de la maxime des pompiers : « fais ce que dois, advienne que pourra » !

Puis les chapeaux ont été entonnés jusqu'à quatre heures et un bal très brillant a clôturé cette aimable réunion de famille.

La Fête fédérale de gymnastique A SAINT-ETIENNE

On sait que les citoyens Carrette et Coeck et Thérin ont accompagné la Fédération à Saint-Etienne, les délégués du Conseil municipal de Roubaix, qui à l'invitation de la Fête fédérale, ont donné à nos vaillants gymnastes de sympathie à nos vaillants gymnastes.

Le citoyen Carrette et ses deux adjoints ont assisté hier à la remise du drapeau fédéral, qui a eu lieu sur le terrain de la fête, place Saint-Croix. M. Carrette ne pouvant oublier l'injure faite, l'an passé, à la population ouvrière de Roubaix, par le gouvernement réactionnaire de M. Faure et de M. Méline, ils se sont abstenus de paraître aux réceptions officielles.

Le citoyen Carrette et ses deux adjoints ont assisté hier à la remise du drapeau fédéral, qui a eu lieu sur le terrain de la fête, place Saint-Croix. M. Carrette ne pouvant oublier l'injure faite, l'an passé, à la population ouvrière de Roubaix, par le gouvernement réactionnaire de M. Faure et de M. Méline, ils se sont abstenus de paraître aux réceptions officielles.

Le citoyen Carrette et ses deux adjoints ont assisté hier à la remise du drapeau fédéral, qui a eu lieu sur le terrain de la fête, place Saint-Croix. M. Carrette ne pouvant oublier l'injure faite, l'an passé, à la population ouvrière de Roubaix, par le gouvernement réactionnaire de M. Faure et de M. Méline, ils se sont abstenus de paraître aux réceptions officielles.

Le citoyen Carrette et ses deux adjoints ont assisté hier à la remise du drapeau fédéral, qui a eu lieu sur le terrain de la fête, place Saint-Croix. M. Carrette ne pouvant oublier l'injure faite, l'an passé, à la population ouvrière de Roubaix, par le gouvernement réactionnaire de M. Faure et de M. Méline, ils se sont abstenus de paraître aux réceptions officielles.

Le citoyen Carrette et ses deux adjoints ont assisté hier à la remise du drapeau fédéral, qui a eu lieu sur le terrain de la fête, place Saint-Croix. M. Carrette ne pouvant oublier l'injure faite, l'an passé, à la population ouvrière de Roubaix, par le gouvernement réactionnaire de M. Faure et de M. Méline, ils se sont abstenus de paraître aux réceptions officielles.

Le citoyen Carrette et ses deux adjoints ont assisté hier à la remise du drapeau fédéral, qui a eu lieu sur le terrain de la fête, place Saint-Croix. M. Carrette ne pouvant oublier l'injure faite, l'an passé, à la population ouvrière de Roubaix, par le gouvernement réactionnaire de M. Faure et de M. Méline, ils se sont abstenus de paraître aux réceptions officielles.

Le citoyen Carrette et ses deux adjoints ont assisté hier à la remise du drapeau fédéral, qui a eu lieu sur le terrain de la fête, place Saint-Croix. M. Carrette ne pouvant oublier l'injure faite, l'an passé, à la population ouvrière de Roubaix, par le gouvernement réactionnaire de M. Faure et de M. Méline, ils se sont abstenus de paraître aux réceptions officielles.

Le citoyen Carrette et ses deux adjoints ont assisté hier à la remise du drapeau fédéral, qui a eu lieu sur le terrain de la fête, place Saint-Croix. M. Carrette ne pouvant oublier l'injure faite, l'an passé, à la population ouvrière de Roubaix, par le gouvernement réactionnaire de M. Faure et de M. Méline, ils se sont abstenus de paraître aux réceptions officielles.

des gens bien comme il faut, etc., etc.

Ces voyages à travers les prisons avaient été interrompus par des heures de liberté pendant lesquelles il avait été tour à tour garçon de café, rempailleur de chaises, chasseur de rats, brocanteur, perquieur, paillasse, joueur d'orgue, etc., etc., mais toujours et avant tout voleur.

La Limace, toutefois, était intelligent, il n'y avait pas à le nier, rusé, fin, circonspect, flairant un danger comme un chien de chasse un lièvre, à un kilomètre, dépitant un agent de la sûreté comme un vieux coq fait perdre sa trace à un limier dévoyé.

Tous les « copains », toute la « coterie », tous les « volours », escarpes, assassins, le connaissaient bien. Presque tous lui devaient au moins de bons conseils.

Cependant l'âge arrivait. La Limace approchait de la quarantaine.

Il sentait la nécessité de se préparer une vieillesse passible, assurée de quelques rentes, ne fussent-elles que viagères, un intérieur en un mot.

Avoir l'honneur d'entrer dans la famille Fouilloux, d'être l'époux de Zéphyrine, n'était-ce pas là une admirable occasion offerte à ses désirs !

Aussi, comme la somnambule, prise d'une quinte de toux, n'avait pas répondu à son insinuation, il reprit, dès que le silence fut rétabli :

— C'est pourtant vrai, voyez-vous, Madame, que j'étais né pour la vie de famille : une femme, des enfants autour de moi... Le matin, n'est-ce pas,

Sa sœur et La Limace ne laisseraient passer aucun des jours où l'on peut voir les prisonnières sans lui porter à travers les grillages du parloir quelques paroles d'encouragement et d'espoir, et sans laisser au greffe la petite somme réglementaire suffisante pour ses besoins.

Elle était gaie.

Mlle Prudence Zéphyrine Fouilloux — était une véritable brute, mais une brute colossale, d'un mètre soixante-dix-neuf de hauteur, la taille d'un cuirassier et, ainsi que l'avait constaté avec admiration La Limace, superbe ment proportionné.

Comme sa sœur, elle avait vu le jour sur une botte de paille dans une écurie de la Beauce.

L'histoire de sa vie était une seconde édition, un pastiche de celle Rose, laquelle chose d'aussi inénarrable.

Mais ce que son aînée avait eu en usage, en intelligence pour savoir se débrouiller, en finesse pour se tirer d'un mauvais pas, Zéphyrine n'avait eu qu'une force physique, et en une inaltérable patience, — résignation de l'abrutissement — qui lui avait toujours tout fait supporter sans révolte.

Elle n'avait de son enfance et de sa jeunesse qu'un souvenir lointain d'un couvent de « filles repenties » où elle avait été renfermée pendant quelques années ; comme souvenirs plus récents, de fréquents séjours à Saint-Lazare, par mesure administrative.

Nous disons par mesure administrative, Prudence — Zéphyrine Fouilloux n'avait jamais, en effet, subi de condamnations.

Son casier judiciaire était vierge.

Elle n'avait jamais été arrêtée pour vol ; elle n'avait, en vérité, jamais rien fait pour le malin, mais, — comme font les sauvages, fascinés par quelque objet brillant, parfaitement inutile et qu'ils rejettent dès que leur fantaisie du moment est satisfaite, — elle avait quelquefois « chipé », selon son expression, une montre d'argent, une bague de chrysole, un porte-monnaie mal garni à quelque ivrogne attardé, rencontré auprès d'une gare, entraîné par elle dans quelque bouge et qui ne s'était pas montré assez généreux... Mais c'était tout.

Elle n'entrait à Saint-Lazare, et en quelque sorte périodiquement, que pour des infractions à des règlements de police concernant les filles soumises, dont jamais elle ne pouvait se rappeler les multiples prescriptions.

Au convent des « Filles repenties », comme à la prison, comme ailleurs, Zéphyrine était, en style administratif, un « bon sujet », obéissante, ne répondant pas, incapable de donner aux autres de mauvais conseils, ne refusant aucun travail, acceptant toutes les observations et prête à toutes les corvées.

Surtout les corvées ! Elle était préceuse pour les corvées.

Mais, par exemple, avait été impossible de lui apprendre à coudre... Une aiguille entre ses gros doigts devenait un instrument dangereux ; et la sœur de charité chargée de l'atelier de couture ne pouvait en conscience ni la gronder, ni la punir.

Les veines de la malheureuse se gonflaient de douleur, sa face s'injectait, ses yeux, fixés sur le point de couture, louchaient affreusement, la sueur ruisselait sur son visage en gouttes énormes, son nez grimaçait, au grand désespoir de la malheureuse fille, désolée de ne pouvoir mieux faire.

Au bout d'une heure, elle avait cousu dix points d'ourlet, et dix points à refaire, cassé trois aiguilles et enfoncé son fil.

Alors on l'envoyait laver les cours, balayer les préaux, recurer des marmites, faire de grosses besognes d'hommes...

Ah ! pour cela, elle était à citer ! L'ouvrage ne passait pas entre ses mains... Elle se tortillait du bois comme deux Auvergnats.

Avec cela, comme toutes les inconscientes, elle possédait un fond d'insensibilité pour toute douleur, préciement utilisée, en certains cas, nécessaires dans ces refuges hideux du vice.

Pour mettre, par exemple, la camisole de force à une détenue, il était inutile d'aller chercher l'aide d'un homme.

La grosse Zéphyrine suffisait.

Mieux que personne elle savait tirer violemment les bras en arrière, hisser la corde, renverser d'un « croc en jambe » et réduire à l'impuissance une récalcitrante forcenée.

(A suivre)